

A.D.E.C.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

François PILON-BOUCHEZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
21, chemin du Gigot - 91250 - SAINTRY-SUR-SEINE
Tél. : 01 69 89 25 97 Fax. : 01 69 89 26 63
SIRET : 342 054 400 00037 APE : 6910Z

A.D.E.C.

Association loi 1901

HOTEL DE VILLE

Siège social : 1, place François Mitterrand – 77547 – SAVIGNY-LE-TEMPLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

François PILON-BOUCHEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne

21, chemin du Gigot - 91250 - SAINTRY-SUR-SEINE

Tél. : 01 69 89 25 97 Fax. : 01 69 89 26 63

SIRET : 342 054 400 00037 APE : 6910Z

François PILON-BOUCHEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie des Commissaires
aux comptes de la Région Parisienne

21, chemin du Gigot
91250 - SAINTRY-SUR-SEINE

Tél. : 01 69 89 25 97

Fax.: 01 69 89 26 63

A.D.E.C.

HOTEL DE VILLE
1, place François Mitterrand
77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « A.D.E.C » relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**FAIT A SAINTRY-SUR-SEINE
LE 16 MAI 2019**



François PILON-BOUCHEZ

**Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris**

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...	923	923		
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres				
Total	938	923	15	15
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 308		1 308	2 102
Avances & acomptes versés sur commande	1 135		1 135	
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	81 858		81 858	16 697
Autres	4 110		4 110	3 930
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	88 825		88 825	107 031
Charges constatées d'avance (3)	29 955		29 955	20 064
Total	207 191		207 191	149 824
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	208 129	923	207 206	149 839
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	51 530	43 427
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 679	8 103
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	63 209	51 530
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 185	3 327
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	138 812	94 982
Total	143 997	98 309
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	207 208	149 839
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	143 997	98 309
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du au	01/01/2018 31/12/2018	% PE	du au	01/01/2017 31/12/2017	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :								
Ventes de marchandises		98 642	23,91		78 696	19,60	19 946	25,35
Production vendue (biens et services)		2 541	0,62		3 894	0,97	-1 353	-34,75
Montant net du chiffre d'affaires		101 183	24,52		82 590	20,57	18 593	22,51
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation		286 752	69,50		293 673	73,15	-6 921	-2,36
Reprises sur prov. et amort, transfer								
Cotisations		24 650	5,97		25 218	6,28	-568	-2,25
Autres produits		10	0,00				10	#####
Total		412 595	100,00		401 481	100,00	11 114	2,77
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :								
Achats de marchandises		106 944	25,92		90 920	22,65	16 024	17,62
Variation des stocks		793	0,19		100	0,02	694	697,09
Achats de matière pre. et autres approv.								
Variation des stocks								
Autres achats et charges externes		130 808	31,70		130 330	32,46	478	0,37
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales		355	0,09		988	0,25	-633	-64,07
Dotations aux amort. et aux prov.								
- Sur immobilisations : dot. aux amort.								
- Sur immobilisations : dot. aux dép.								
- Sur actif circulant : dot. aux dép.								
- pour risques et charges : dot. aux prov								
Subventions accordées par l'association		26 559	6,44		27 794	6,92	-1 235	-4,44
Autres charges		136 428	33,07		144 197	35,92	-7 770	-5,39
Total		401 887	97,40		394 329	98,22	7 558	1,92
Résultat d'exploitation		10 708	2,60		7 152	1,78	3 556	49,72
Quote-parts de résultat sur op. en commun								
Excédent ou déficit transféré								
Déficit ou excédent transféré								
Produits financiers								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés		442	0,11		497	0,12	-55	-10,97
Reprises sur prov. et dép. transf. de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P								
Total		442	0,11		497	0,12	-55	-10,97
Charges financières								
Dotations aux amort. et dép. et prov.								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		442	0,11		497	0,12	-55	-10,97
Y compris :								
Redevances de crédit-bail mobilier								
Redevances de crédit-bail immobilier								
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs								
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs								
(3) Dont produits concernant les entités liées.								
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.								

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% PE	Var. en val. annuelle en euros %	
RESULTAT COURANT	11 150	2,70	7 849	1,91	3 502	45,78
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion	558	0,14	484	0,12	73	15,11
Sur opérations en capital						
Reprises prov.et dép. et transf de ch						
Total	558	0,14	484	0,12	73	15,11
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion	29	0,01	31	0,01	-2	-5,23
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
Total	29	0,01	31	0,01	-2	-5,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	529	0,13	454	0,11	75	16,48
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	11 679	2,83	8 102	2,02	3 576	44,14
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	413 595		402 462		11 133	2,77
TOTAL DES CHARGES	401 916		394 360		7 556	1,92
EXCEDENT OU DEFICIT	11 679	2,83	8 103	2,02	3 576	44,14
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Faits majeurs de l'exercice**
- **Nouvelles règles comptables sur les actifs**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le Compte de Résultat**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

* Pas d'observations particulières à relever.

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☒
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées : N/A

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	12 mois				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	923			923
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....	15			15
Total.....	938			938

Amortissements et dépréciations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	923			923
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....	923			923

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	115 922	115 922	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Non recensé

Créances rattachées à des participations.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

29 955

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....	43 427	8 103		51 530
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....				
Résultat comptable de l'exercice....	8 103	11 679	8 103	11 679
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....				
Provisions réglementées.....				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total.....	51 530	19 781	8 103	63 209

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....				
- diverses.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF**TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT**

Nature du report à nouveau

Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers
financeurs destinés :

- à l'exercice.....
- aux exercices ultérieurs.....

Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle
de tiers financeurs.....

Report à nouveau gestion propre.....

Solde

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D=A-B+C
Subventions					
Total					
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		11 678,88
- dont part du résultat sur gestion propre		11 678,88
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 185	5 185		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	138 812	138 812		
Total :	143 997	143 997		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

--

Charges à payer incluses dans les postes du bilan 4715

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	4 715
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

138 812

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions				
Cotisations				
Dons				
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
Total				

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Méthode de valorisation

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
Constructions
Inst. techn., mat. & out.
Autres immo. corp.
Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS